

Monsieur Jean Castex,
Premier ministre

Paris, le 22 janvier 2021

Monsieur le Premier ministre,

Le Porte-parole du Gouvernement a indiqué, lors de sa conférence de presse du 13 janvier dernier à la sortie du Conseil des ministres que la loi Grand âge et Autonomie restait à l'agenda dès lors que la situation sanitaire le permettra. Le calendrier parlementaire de cette fin de quinquennat exige que le processus législatif commence dans les tous prochains jours pour que la loi puisse être promulguée dans les temps.

Les 48 associations nationales représentatives des personnes en situation de handicap, de leurs familles et des proches aidants du Collectif Handicaps sont médusées devant de telles hésitations gouvernementales pour garantir à nos concitoyens âgés et/ou en situation de handicap des accompagnements de qualité à domicile ou en établissement selon leurs choix de vie, des droits nouveaux pour une participation pleine et entière à la vie sociale, ou encore pour assurer à la 5^e branche Autonomie une ambition autre qu'un simple réagencement de lignes comptables.

Cette loi que nous souhaiterions appeler « Autonomie » est attendue par les personnes en situation de handicap qui depuis des décennies demandent à leurs élus et aux différents gouvernements la possibilité de vivre chez elles décentement, d'avoir accès à des moyens de compensation à la hauteur de leurs besoins pour pouvoir travailler, se former, avoir des fonctions électives, accéder à des loisirs, vivre en pleine citoyenneté.

Le Collectif Handicaps vous demande de réaffirmer avec force l'ambition d'une loi à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap avec les moyens financiers adéquats ; conformément aux engagements pris par le Président de la République, alors candidat. Les personnes en situation de handicap sont en crise de citoyenneté depuis des décennies en France, seule la volonté politique y remédiera.

Comptant sur la détermination que vous aviez montrée lors du dernier Comité interministériel du handicap, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.



Arnaud de Broca,
Président du Collectif Handicaps